



Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

47-48 | 2012

Voix Féminines. Ève et les langues dans l'Europe moderne

Présentation

Irene Finotti et Nadia Minerva



Édition électronique

URL : <http://dhfles.revues.org/3117>

ISSN : 2221-4038

Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2012

Pagination : 7-10

ISSN : 0992-7654

Référence électronique

Irene Finotti et Nadia Minerva, « Présentation », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 47-48 | 2012, mis en ligne le 25 novembre 2015, consulté le 07 septembre 2017.

URL : <http://dhfles.revues.org/3117>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2017.

© SIHFLES

Présentation

Irene Finotti et Nadia Minerva

- 1 Quelles ont été les compétences linguistiques des femmes ? Quelles modalités d'enseignement de la langue maternelle ou des langues étrangères ont été conçues pour elles ? Quelles ont été les finalités implicites ou explicites de cet apprentissage ? Dans quels lieux (couvents, collèges, institutions publiques ou privées) ont-elles été formées ? Quels manuels ont été spécialement élaborés pour elles ? Et, comment ces textes ont-ils véhiculé et accentué les stéréotypes sur les femmes ?... Autant de questions qui ont animé les journées d'étude de Gargnano dont ce numéro double de *Documents* réunit la plupart des communications, ainsi qu'une conférence plénière, ayant trait au français.
- 2 Ce Colloque international – « Voix féminines : femmes et langues étrangères dans l'Europe moderne » – s'est tenu les 6-8 juin 2011. Il a été organisé conjointement par le Département d'études linguistiques et littératures comparées de l'Université de Milan et le CIRSIL (Centro Interuniversitario di Ricerca sulla Storia degli Insegnamenti Linguistici), en collaboration avec la SIHFLES et d'autres associations sœurs faisant partie du réseau de recherche sur l'histoire de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Europe : le PHG néerlandais, l'APHELLE portugaise et la SEHEL espagnole.
- 3 Les femmes en tant qu'apprenantes, locutrices ou professionnelles de la langue étrangère ont été au cœur de ce Colloque. Et, un des résultats que nous tenons à anticiper est que les femmes ont contribué de manière essentielle à la francisation de leur milieu familial et social.
- 4 Les femmes ont toujours été considérées comme particulièrement douées pour les langues, à un tel point que les compétences linguistiques sont devenues un attribut de la féminité. Dans la sphère féminine un rôle de premier plan a été joué par l'oralité dans les dynamiques sociales ; et sur l'oral miseront les stratégies d'enseignement/apprentissage : les femmes ont appris et parfait les langues par imitation, en parlant, sur les genoux de leurs mères ou de leurs gouvernantes, en jouant, en se promenant, en les pratiquant dans les salons, où la femme est recherchée pour ses aimables entretiens. Ce type d'apprentissage avait pour but de leur fournir une éducation/formation convenable, correspondant au standard requis par le milieu social d'appartenance : une bonne con

naissance des langues étrangères était un ornement nécessaire pour une vie mondaine réussie. C'est ainsi que la connaissance du français devient un signe d'appartenance sociale. Plus tard, un autre modèle s'impose : la facilité de parole et le bon goût qui leur permettent de briller en société ne suffit plus. Bientôt, on reconnaîtra qu'elles nécessitent d'une éducation linguistique formelle, et, se méfiant du spontanéisme qui leur avait valu l'appréciation des grammairiens du XVII^e siècle, on leur apprendra la grammaire.

- 5 Si des textes de pédagogie linguistique qui ont des femmes pour destinataires existent déjà à partir du XIV^e siècle – que ces femmes soient elles-mêmes les apprenantes envisagées ou qu'elles soient les enseignantes de leurs enfants – c'est surtout aux XVII^e-XVIII^e siècles que leur nombre devient considérable. À cette époque, naît le genre appelé « grammaire des dames » qui vise à soulager leur apprentissage – dans un cadre sécurisant où est banni tout pédantisme, ennemi de la légèreté, vertu majeure des femmes. Habile dosage d'expédients commerciaux et de qualités particulières ayant trait à la forme et au contenu, la grammaire des dames propose une sorte d'élagage des aspects « savants », en misant, plutôt que sur le technicisme grammatical, sur la communication et la sociabilité, domaines où, comme on sait, la femme excelle.
- 6 Mais faisons un pas en arrière. On s'est interrogé d'abord sur le droit des femmes aux études. Est-il convenable d'embarrasser leur raison avec un bagage culturel inapproprié à leur faiblesse d'esprit et probablement déstabilisant ? Peu à peu l'éducation des femmes se met en place. Un tournant se situe aux XVII^e-XVIII^e siècles lorsqu'elle est au cœur des préoccupations des pédagogues et la germination des idées suscite un vif débat : tout en mettant en avant les devoirs du foyer, on aspire à en faire aussi des êtres suffisamment cultivés pour devenir de bonnes institutrices pour leurs enfants et pour briller en société, et plus tard dans un but professionnel, pour les employer dans l'enseignement. Mais, au préalable, il a fallu définir leurs dispositions naturelles et établir le rôle que la femme est appelée à jouer dans la société. On s'est demandé quelles seraient les disciplines ou les activités propres à former de bonnes mères, des épouses habiles à conduire les ménages, à secourir utilement les hommes dans leurs occupations. Parmi les activités proprement féminines, il y a, bien sûr, les travaux d'aiguille, mais aussi la langue maternelle et les langues étrangères, domaine où se définit le rapport monde féminin / langues. L'éducation linguistique est rarement dissociée de l'éducation morale et sociale, voire religieuse. Ainsi, le « doux troupeau » aura-t-il ses maîtres, ses grammaires, ses livres de lecture. L'utile et l'agréable, formule chère aux pédagogues de l'adolescence du XIX^e siècle, sont préconisés partout. Si les textes sur les femmes s'adressent souvent, mais pas forcément, à elles-mêmes, ils ne sont que rarement rédigés par des femmes. D'ailleurs, des listes de textes convenables ou interdits aux filles circulaient déjà depuis le Moyen Âge par les soins d'instituteurs et pédagogues.
- 7 L'éducation féminine n'est évidemment pas sans rapport avec l'image que chaque époque et chaque société se font de la femme. Victimes d'un déterminisme naturel et social, les femmes, bonnes ménagères, épouses vertueuses, maîtresses de maison impeccables, tendres mères, accèdent partout assez tard à une formation culturelle complète.
- 8 Les allusions explicites aux apprenantes dans les intitulés ou à l'intérieur des préfaces des manuels qui leur sont destinés renvoient à un public certainement ample et varié : des demoiselles pensionnaires dans des collèges religieux des régions francophones aux étudiantes des High Schools aux États-Unis ; bien sûr, des jeunes filles de différentes langues maternelles et de niveaux scolaires distincts, mais il reste le fait que les méthodes pour les femmes se démarquent de celles qui étaient consacrées à l'apprentissage de la

langue française de la part des condisciples hommes. Pour continuer à sonder ce terrain, il faut alors considérer et définir les spécificités de ce type d'enseignement aux différentes époques et latitudes. Il suffit de rappeler par exemple que l'Europe de la seconde moitié du XIX^e siècle préférait destiner aux femmes la méthode naturelle, alors que les hommes continuaient à suivre traditionnellement l'ancienne méthode grammaire-traduction. Si l'une des questions fondamentales est de comprendre pourquoi nos prédécesseurs enseignaient le français langue étrangère aux jeunes filles, il ne faut pas oublier que ce problème est intimement lié à celui de la scolarisation.

- 9 De même, le côté pédagogique est aussi très souvent l'enjeu de la traduction au féminin. Les traductions sur les femmes, pour les femmes et des femmes, parfois se mélangeant dans leur visée éducatrice plus ou moins cachée, ne forment pas en revanche un domaine fermé à l'homme. Lorsque les traductions n'ont pas été l'œuvre directe d'une femme, elles ont été souvent commanditées par l'une d'entre elles : des dédicaces, des lettres, des attestations de paiement témoignent de l'intérêt de grandes dames pour la circulation de certaines traductions littéraires, dont par exemple celles des romans chevaleresques ou sentimentaux. Doit-on enfin revenir à la conclusion que certains genres, et donc certaines traductions, correspondent davantage aux femmes qu'aux hommes ? Si encore aujourd'hui l'on confie souvent aux traductrices des textes qui leur 'ressemblent' ou qui leur 'appartiennent', dans une logique de partage d'une certaine sensibilité, où se trouve la limite entre traduction de femmes, traduction au féminin et traduction féministe ? Et par conséquent, éternelle question : jusqu'à quel point la personnalité du traducteur – dans ce cas, de la traductrice – a le droit de conditionner, voire d'altérer le texte de départ ?
- 10 Si, dans le domaine de l'éducation et de la traduction, la femme s'est frayé un chemin, la lexicographie, elle, est restée l'apanage des hommes (sauf dans de rares cas), d'où les représentations traditionnelles de la femme – reflet des stéréotypes idéologiques et culturels en vigueur – relevables dans les analyses dictionnaires : dans la plupart des cas, dépréciations, dénominations à connotation négative et, même pour les femmes illustres, fonctions subalternes qui transparaissent dans la modalité de présentation qui ne les enregistre qu'en tant que mères, épouses ou filles d'un personnage masculin.
- 11 Historiquement, les langues ont été pour les femmes une chance pour améliorer leur statut social et un outil d'émancipation. Tirées de leurs occupations traditionnelles un peu partout au XIX^e siècle, elles sont appelées à remplir des rôles nouveaux. L'« ornement » deviendra un capital, un savoir valorisant, un trait de modernité leur ouvrant la voie à l'indépendance économique. La maîtrise de la langue maternelle et la connaissance des langues étrangères (et tout spécialement du français) seront un atout pour plusieurs de ces femmes : combien d'institutrices, de traductrices, d'enseignantes de langues... en dépit des difficultés et des préjugés ! Un autre pas est franchi : après le droit à l'éducation, c'est une conquête ultérieure que de leur voir reconnaître une mission éducatrice et des compétences qui ont contribué à inspirer plus de respect pour le statut professionnel de la femme.